M. ANDRÉ TARDIEU a parlé hier à Bourges des Coopératives agricoles et de la question des engrais

M. André Tardieu a présidé hier, à Bourges, le banquet annuel de la Fédération des Associations agricoles du Centre, qui groupe les agriculteurs de 7 départements : Cher, Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Sarthe, Indre-et-Loire et Indre.

1.200 convives environ assistaient à cette manifestation. Des discours ont été prononcés par MM. Bourrat, préfet du Cher ; Geindre, de Vogüé, Jules Gauthier et André Tardieu.

Le ministre de l'Agriculture, parlant plus spécialement de l'organisation professionnelle, a fait connaître que vendredi soir, après trois mois de négociations entre les intéressés et deux jours de discussion entre les ministères qualifiés, le texte définitif du statut juridique et fiscal des Coopératives agricoles de production, de conservation, de mélange, de transformation et de vente avait été arrêté dans le cabinet du président du Conseil.

« Ce texte, a poursuivi l'orateur, concerne également les sociétés d'achats en commun qui répartissent aux adhérents des coopératives les produits nécessaires à leur exploitation agricole ainsi que les unions des sociétés que je viens d'énumérer ».

» C'est la conclusion d'un débat de 10 ans et le début d'une politique nouvelle qui, par l'association des producteurs apportera aux consommateurs ce qu'on leur promet depuis toujours, c'est-à-dire un abaissement des prix. »

LA QUESTION DES ENGRAIS

Le ministre s'est ensuite expliqué sur la question des engrais qui doit fournir l'un des moyens les plus directs et les plus immédiats d'abaisser le prix de revient de la production agricole.

Le ministre a rappelé que par suite de la guerre la France avait été devancée par ses concurrents étrangers dans la production des engrais azotés.

Le gros effort que notre pays a fourni dans ce domaine depuis 10 ans s'est heurté depuis 2 ans à la crise agricole. Les stocks existants tant en France qu'à l'étranger sont si importants qu'il a fallu s'entendre pour limiter la production, tant nationale qu'internationale.

La France produit dès maintenant tous les engrais ammoniacaux qui lui sont nécessaires mais en revanche elle importe tous les engrais nitriques dont elle a besoin. Aussi faut-il chercher à remédier à la situation présente.

Le ministre estime que la solution pourrait être trouvée : 1° Dans la construction d'usines qui permettront de transformer les ammoniacaux en nitriques; 2° dans la protection, pendant cette période de construction, contre la concurrence étrangère par un système de licences d'importations dont le ministre de l'Agriculture, assisté de tous les représentants des associations agricoles, aura la direction.

LES SATISFACTIONS OBTENUES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

M. Tardieu a ensuite annoncé aux agriculteurs qu'il avait obtenu en leur faveur les satisfactions suivantes :

1° Augmentation de leur représentation dans le conseil d'administration de l'usine de Toulouse et des mines de potasse d'Alsace.

2° Proposition par le gouvernement d'attribuer aux Chambres d'agriculture, suivant les propositions de leur président, M. Joseph Faure, une part de 20 millions sur le capital des mines de potasse d'Alsace dont le statut définitif sera incessamment discuté par la Chambre à la demande du gouvernement ;

3° Réduction du prix des engrais azotés : Par l'assimilation des Coopératives et Syndicats agricoles aux commerçants en ce qui concerne les conditions spéciales de vente ; par la réduction du prix en vrac et par la suppression de l'intérêt jusqu'ici demandé aux acheteurs pour les achats à 90 jours.

4° Réduction du prix des engrais potassiques : Par l'abaissement des prix des potasses de 2,25 % de mai à décembre et de 1,25 % de janvier à avril ; par une réduction de 1 fr. pour les livraisons en sacs ; enfin par l'établissement d'un escompte de 0.75 % pour les Syndicats et Coopératives agricoles sur tous les paiements au comptant, ce qui représente en gros une réduction de 3 % pour les acheteurs agricoles et un sacrifice de 7 millions par an pour les mines de potasse.

En outre, le ministre a indiqué que des négociations sont engagées avec les chemins de fer car dans le prix des engrais potassiques arrivant dans le Midi de la France le transport représente souvent 80 % du prix.

Enfin, a ajouté l'orateur, la création de centres de distribution, l'extension des délais de livraison et la modification des tarifs de rupture de charges permettront une amélioration supplémentaire.

OBSÈQUES DE LA PRINCESSE KARAGEORGEVITCH

Hier matin, à dix heures, ont eu lieu, en l'église de la rue Daru, à Paris, les obsèques de la princesse Karageorgevitch, en présence des membres de la famille et de nombreuses personnalités françaises et yougoslaves, parmi lesquelles M. Spalaikovitch, ministre de Yougoslavie à Paris, et représentant le roi Alexandre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

L'ACCORD NAVAL

On sait que M. Massigli, premier délégué français au comité des experts navals chargé de mettre au point le projet d'accord franco-italien du 1er mars dernier, est arrivé par avion, vendredi après-midi, à Paris, venant de Londres.

M. Massigli vient rendre compte au gouvernement des entretiens particuliers qu'il a eus ces derniers jours avec ses collègues anglais et le représentant de l'Italie, M. Rosso. Au début de la semaine prochaine, c'est-à-dire aussitôt après que les milieux responsables auront pu prendre intégralement connaissance de la réponse de M. Mussolini à nos récentes suggestions, l'expert français regagnera la capitale britannique.

DES MANIFESTATIONS d'Amitié Franco - Belge dans notre région

Les Amitiés Franco-Belges du Nord de la France, nées il y a un an seulement, organisent, pour les 16 et 17 mai, de grandes manifestations qui réuniront sur le pur terrain de l'amitié de hautes personnalités de France et de Belgique.

LE PROGRAMME

Ces manifestations commenceront par TOURCOING. La municipalité recevra officiellement au début de l'après-midi du samedi 16 mai, une délégation du Comité des amitiés franco-belges en même temps qu'une délégation des anciens combattants belges. De là, ces deux délégations iront au cimetière où une gerbe sera déposée sur le monument des Belges morts à la guerre.

Vers la fin de cette journée aura lieu à LILLE une manifestation aux monuments aux morts où les Belges participant à cette journée déposeront une palme. De là, Belges et Français se rendront en cortège au monument des Fusillés Lillois. Le Comité des amitiés franco-belges s'inclinera particulièrement devant les effigies des deux Belges fusillés, Léon TRULIN et VERHULST. Les participants à la manifestation seront ensuite reçus par la municipalité de Lille.

La journée sera close par un grand banquet qui se donnera à l'Hôtel Royal, banquet que présidera M. Paul Doumer, président du Sénat et auquel prendront part les membres du Comité France-Belgique-Luxembourg. De nombreuses personnalités belges, françaises, luxembourgeoises de la politique, du haut enseignement, de l'industrie se trouveront là rassemblées.

Le lendemain dimanche 17 mai, après une visite aux musées de Lille, sous la conduite de M. Théodore, conservateur général, les invités belges et français se rendront à YPRES, où une série de manifestations sont prévues : manifestation au cimetière français ; manifestation au cimetière britannique ; réception par les autorités belges ; manifestation au monument aux morts de la ville ; remise d'un étendard par les amitiés franco-belges à la ville d'Ypres ; réception par la municipalité.

Le retour d'Ypres se fera par TOURCOING où, au passage, une gerbe sera déposée au monument aux morts de cette ville inauguré le même jour. De là, les délégations joindront ROUBAIX où semblable manifestation aura lieu au monument aux morts.

Enfin, une grande manifestation sportive franco-belge est organisée pour ce dimanche à 16 heures, sur le terrain du Racing-Club Roubaisien (Parc Jean Dubrulle). L'Entente Anversoise rencontrera une sélection inter-villes du Nord.

APPEL DU COMITE

Le Comité des amitiés franco-belges organise ces deux journées de manifestations dans l'espoir qu'elles contribueront à maintenir et à resserrer encore les liens qui unissent la France et la Belgique. Le Comité fait appel à tous ceux qui pensent que l'union de ces deux grands peuples dans une affection sincère et réciproque est utile aux intérêts des deux pays et au maintien de la paix universelle et les invite à se joindre à lui et à participer à ces manifestations.

Tous renseignements sur ces manifestations peuvent être obtenus près de M. Edouard Sauvage, secrétaire général des amitiés franco-belges, 221, boulevard de la Liberté, à Lille.

Cour d'Appel de Douai

DOMESTIQUES INDELICATES A VALENCIENNES

Juliette Piron, de Rousies, et Marie Lerat, d'Honnaing, étaient au service de M. Hans, industriel à Valenciennes, la première comme cuisinière, la seconde comme femme de chambre.

C'était si l'on peut dire un couple de domestiques de toute « confiance ». Qu'on en juge :

Elles déménagèrent une certaine partie du mobilier, du linge, des vêtements, de la vaisselle et aussi une somme de 1.100 francs qui leur tomba sous la main.

De nombreux objets furent recélés par Juliette François, mère de Marie Lerat.

Le Tribunal correctionnel de Valenciennes les condamna : Juliette Piron, à six mois de prison et 100 fr. d'amende ; Marie Lerat à quatre mois de prison avec sursis et Juliette François à trois mois de prison avec sursis.

En appel, après plaidoirie de Mes Wormser et Meigné et réquisitoire de M. l'Avocat général Vermullen, la Cour condamne Juliette Piron et Marie Lerat à quatre mois de prison et 100 francs d'amende ; Juliette François à deux mois de la même peine. Aucune des prévenues n'obtient le sursis.

LE CUIVRE DES WAGONS

Adrien Genet a été condamné par le Tribunal correctionnel de Lille à six mois de prison pour vol de cuivre dans les wagons de la Compagnie du Nord, aux ateliers d'Hellemmes.

En raison des nombreuses condamnations du prévenu, la Cour confirme les six mois de prison et condamne Genet à la relégation.

VOL DE ZINC A BOULOGNE

Alfred Lassemblée, entrepreneur de zinguerie, était locataire d'un immeuble appartenant à M. Fourny, armateur à Boulogne, rue Victor Hugo. Comme il ne payait pas son loyer, le propriétaire le fit expulser. Mais avant de partir, Lassemblée enleva du zinc qui recouvrait la toiture du magasin qu'il occupait. Il causa ainsi un préjudice de 500 francs à M. Fourny qui porta plainte.

Poursuivi pour vol devant le Tribunal correctionnel, Lassemblée fut condamné à un mois de prison. Il fit appel du jugement, mais comme il fit défaut, la Cour lui octroya deux mois de prison. Cette fois, le prévenu se présente sur opposition.

Après plaidoirie de Me Reisenthel, la Cour réduit la peine à une simple amende de 50 francs.

M. LOUIS MARIN a parlé du problème de la conversion des rentes et des droits de l'épargne

Une grande manifestation groupant les membres de différentes associations d'épargnants et de la Fédération nationale des contribuables, s'est tenue hier à Paris, sous la présidence de M. Louis Marin, ancien ministre, qui a prononcé un discours où il a défini les droits et les légitimes revendications de l'épargne.

Le président de la Commission des réformes et des économies a tout d'abord dénoncé la progression des dépenses publiques qui se fait à la cadence de plus de trois milliards par an. Il a déclaré que l'équilibre du budget de 1931-1932, voté de justesse, était déjà compromis.

« Le péril du déficit, a dit M. Louis Marin, menace de nouveau et la réforme fiscale tant attendue se trouve une fois de plus ajournée alors que la charge et la répartition des impôts actuels défavorisent nos producteurs dans la concurrence internationale : les résultats du commerce extérieur en témoignant brutalement ».

M. Louis Marin a rappelé que l'épargne a toujours été la grande sacrifiée. Evoquant les récents débats parlementaires, l'orateur a montré avec quelle ténacité il fallait maintenant lutter pour obtenir le triomphe de solutions d'une élémentaire justice.

M. Louis Marin a étudié le problème des conversions de rentes : « Leur but ? a-t-il dit, boucher les trous creusés dans le budget par la prodigalité de l'Etat. L'expédient n'aura aucune efficacité. Seules des réformes et des économies énergiques permettront de comprimer les dépenses publiques sans léser les droits d'aucun citoyen. »

Après avoir rappelé les exemples passés, il a dit : « L'Etat s'expose à un échec cruel s'il tente des conversions qui apparaîtraient à l'opinion comme une nouvelle atteinte à l'épargne ».

M. Louis Marin conclut que la seule politique possible pour un Etat est celle de la probité et de l'équité, condition première du redressement moral.

M. Charles Lallemand, de l'Institut, et M. Lemonnier, fondateur de l'Association des porteurs de rentes, ont ensuite exposé l'aspect financier du problème des conversions.

M. D'Anthouard, président de la Fédération nationale des contribuables, a attesté la communauté de buts et d'action, des contribuables et des épargnants devant la nécessité de rétablir définitivement les finances de l'Etat, par des réformes et des économies.

A la suite de la réunion, un ordre du jour a été voté rappelant « que la prospérité morale économique et sociale du pays dépend de sa puissance d'épargne, que celle-ci a, au témoignage de M. Raymond Poincaré à l'assemblée nationale de Versailles, effectivement aidé la France à préparer la victoire et que la France a contracté envers elle une dette non seulement d'argent mais de reconnaissance et d'honneur

« Proclamant qu'en droit et en équité les conversions actuellement à l'étude ne peuvent avoir qu'un objet légitime, c'est d'unifier la dette publique française en assurant à tous ses porteurs, créanciers de l'Etat, un taux de revenu égal pour tous et proportionnel à la valeur réelle du service rendu à la collectivité, c'est-à-dire à la valeur or à l'émission de chaque emprunt public, et affirmant que cette unification de la dette publique peut être réalisée sans aucune atteinte aux allégements que les contribuables attendent des conversions ».

LA PREMIÈRE JOURNÉE MÉDICALE DE LA FACULTÉ LIBRE DE LILLE

La Faculté libre de Médecine de Lille, organisait, pour hier et pour aujourd'hui, deux journées médicales.

Le Comité d'organisation, constitué par MM. les Professeurs A. Billet, A. Besson et L. Courty, a établi un programme parfaitement mis au point.

Hier matin, à l'Hôpital de la Charité, ont eu lieu : 1. Expérience de Clinique chirurgicale, par le Professeur Camelot et le Professeur Courty (Présentations de malades ; Séance opératoire). — 2. Expérience de Clinique médicale. M. le Professeur Langeron a fait une conférence sur le « Traitement des oblitérations artérielles des membres ». — M. le Docteur Desplats a parlé de la Radiologie.

A la Clinique St-Antoine, M. le Professeur Billet a présenté des malades de la clinique chirurgicale infantile et l'opération d'Albée. M. Professeur Deherripon présenta des malades à la Clinique médicale infantile.

Au cours de l'après-midi, à la Faculté de Médecine, rue du Port, il y a eu trois conférences : à 14 h. 30, conférence de M. le Professeur A. Le Grand, sur « Les applications du métabolisme basal dans la pratique courante » ; à 16 h., conférence de M. le Professeur D'Halluin, sur « Le froid et ses applications dans le domaine médical ». Cette conférence a été suivie d'une série d'expériences avec l'air liquide ; à 17 h. 30, conférence de M. le Professeur Favreau, sur « Le traitement actuel des hémorragies, par insertion basse du placenta ».

CHEZ LES AGRICULTEURS DU NORD

La prochaine assemblée générale de la Société des Agriculteurs du Nord aura lieu à Lille, dans les Salons de l'Hôtel Maréchal, 302, rue Solférino, le mercredi 6 mai, à 11 h. — Ordre du jour : 1. La politique du blé, par M. Florimond Desprez, ancien président de la Société ; 2. Les méthodes modernes de sélection des bovins, par M. Vezin, directeur des Services Agricoles.

POUR LA CRÉATION D'UN INSTITUT AGRICOLE DANS LE NORD

UNE TRÈS IMPORTANTE CONFÉRENCE A ÉTÉ TENUE A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

La création de l'Institut Agricole destiné à former des maîtres appelés à donner un enseignement postscolaire agricole dont M. Tardieu, ministre de l'Agriculture, avait annoncé lors de son passage à Lille, l'ouverture en octobre prochain, vient de faire un pas décisif.

MM. Leroux et Rolland, Inspecteurs généraux de l'Agriculture, et Barrier, Inspecteur adjoint à la direction de l'enseignement primaire, sont venus en effet à Lille jeudi 30 avril, pour mettre au point, de concert avec les membres de l'Université et les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture de la région, les conditions du fonctionnement du nouvel institut. Ils ont visité le matin, accompagnés de M. le doyen Maige et de M. le directeur Vezin, les différents services qui doivent collaborer à ce but : Instituts de botanique, zoologie, géologie, électromécanique, Institut Pasteur, École Baggio, et se sont entretenu dans chacun d'eux avec les directeurs et professeurs chargés du nouvel enseignement. A la suite de cette visite, une réunion eut lieu au siège de la Faculté avec les directeurs des services agricoles et professeurs d'agriculture, auxquels vinrent se joindre ensuite les membres intéressés de tous les services.

A cette conférence générale assistaient pour le ministère de l'Agriculture MM. Leroux et Rolland, inspecteurs généraux ; Vezin, Adam, Lefort, Ratineau, directeurs des Services Agricoles du Nord, Ardennes, Pas-de-Calais, Aisne ; Carré, directeur de l'école de Wagnonville ; Delarue et Lenfant, professeurs d'agriculture ; pour l'Université, MM. Catelet, recteur ; Maige, doyen ; Malaquin, Swyngedauw, Pruvost, Dolle, professeurs, ainsi que leurs collaborateurs, MM. Hocquette, Dutertre, Gouillart et Brinon, directeur de l'École Normale de Douai ; pour l'enseignement technique M. Roumageon, inspecteur général de l'enseignement technique, et Gallois, directeur de l'École Baggio, pour l'Institut Pasteur ; MM. Marmier, directeur ; Lemoigne et Dopter, chefs de service.

MM. Rolland et Barrier insistèrent vivement au cours de leur visite dans les services et à la conférence générale sur l'importance au point de vue de notre agriculture nationale de l'œuvre entreprise sur la volonté du Parlement par les deux ministères de l'Instruction publique et de l'Agriculture agissant en complet accord, ils se félicitèrent de voir cette entente se réaliser aussi complètement et aussi cordialement à Lille et précisèrent très clairement le rôle futur des maîtres appelés à venir à l'Institut et le caractère essentiellement concret et pratique de l'enseignement qu'ils devaient y recevoir.

M. Maige donna connaissance des statuts de l'Institut qui prévoient deux Conseils : un Conseil technique de direction présidé par l'inspecteur général de l'Agriculture de la région et un Conseil d'administration présidé par le recteur, les départements étant représentés dans le premier par l'inspecteur d'Académie et le directeur des Services Agricoles, et dans le second par le président de la Chambre d'Agriculture et un conseiller général délégué. Il donna également des renseignements sur le budget de l'Institut dont le fonctionnement est assuré par les subventions des départements de l'Académie et de l'Etat.

UN DEJEUNER

Au déjeuner qui réunit à l'hôtel de Strasbourg toutes les personnalités précitées, M. l'Inspecteur général Leroux fit ressortir l'importance considérable de l'accord intervenu qui associe pour la première fois officiellement dans une tâche commune, dont il souligne le puissant intérêt, les fonctionnaires des ministères de l'Agriculture, de l'Université et de l'Enseignement, et qui supprime les cloisons étanches entre trois grandes administrations de l'Etat, il lève son verre à la prospérité de l'Institut Agricole et au rôle très important qu'il doit avoir pour notre agriculture régionale.

M. le Recteur remercia toutes les personnalités qui ont répondu à l'appel de l'Université et particulièrement MM. Leroux, Rolland et Barrier qui n'ont pas hésité à venir à Lille et il se félicite aussi de l'entente intervenue dont il espère les plus heureux résultats.

UNE VISITE A WAGNONVILLE

Après le déjeuner, MM. Leroux, Rolland et Barrier, accompagnés de MM. Chatelet, Maige, Vezin, Lefor, Carré, Brinon, Lenfant, Lemoigne, Hocquette et Gouillard, partirent pour Wagnonville où ils visitèrent, sous la conduite de l'éminent directeur M. Carré, l'École Pratique d'Agriculture où les étudiants instituteurs doivent recevoir leur enseignement pratique et faire un stage de deux à trois mois.

Ils se rendirent ensuite à l'École Normale de Douai et reprirent, à 19 h. 30, le train pour Paris.

ON ESPÈRE DÉGAGER AUJOURD'HUI LES EMMURÉS VIVANTS D'HORNU-WASMES

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

On a pu continuer à envoyer des vivres et de l'air aux mineurs ensevelis au fond de la mine de Hornu-Wasmes depuis plus de 75 heures. De leur côté, les mineurs ont envoyé un billet à leur famille par le tuyau d'aérage dans lequel ils annoncent qu'ils sont bien portants. Les sauveteurs travaillent avec un courage admirable malgré le danger des éboulements. On espère retirer les six malheureux dimanche vers midi.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se réuniront en Conseil à l'Elysée, mardi matin.

Les œuvres sociales de l'Industrie régionale du Bâtiment

L'assemblée générale annuelle de la Caisse de Compensation du Bâtiment et des travaux publics du Nord de la France s'est tenue à Lille, sous la présidence de M. L. Delepoulle, vice-président, assisté de M. G. Boury, directeur.

En ouvrant la séance, M. Delepoulle fit, en termes émouvants, l'éloge de M. le président Rouzé, dont la mort inattendue a mis en deuil et plongé dans une grande affliction, un nombre important de groupements qu'animait le défunt.

Au milieu de la douloureuse émotion que tous ses amis et collaborateurs ont si vivement ressentie, il leur a été donné cependant d'éprouver une très douce consolation ; c'est l'hommage que vient de lui rendre M. le ministre du Travail, en lui attribuant, par décret spécial, et à titre exceptionnel, la médaille d'or des assurances sociales, en reconnaissance de ses éminents services depuis trente ans.

Cette importante manifestation a été, par ailleurs, l'occasion de mesurer l'effort et l'action remarquable de la Caisse de compensation du bâtiment qui se classe, d'après l'importance de ses effectifs, au deuxième tour, immédiatement après Paris et au 9e rang par le chiffre des allocations et prestations compensées sur un ensemble de 225 caisses en fonctionnement en France.

Plus de 1.200 entreprises occupant ensemble plus de 45.000 employés et ouvriers ont, en effet, payé en 1930, près de huit millions de francs de prestations diverses à plus de 15.000 familles allocataires.

A ce jour, c'est une somme de plus de trente-trois millions qui a été ainsi consacrée au fonctionnement des œuvres sociales de l'industrie régionale du bâtiment.

Préoccupée de faire mieux encore et d'accentuer son effort dans le domaine qui est le sien, la Caisse de compensation, en dehors de ses services d'allocations familiales, de primes à la naissance, d'assurances sociales, de sa caisse de secours et de ses grands prix annuels, a décidé de créer une Caisse auxiliaire de Crédit immobilier dont l'objet sera de consentir des prêts d'argent pouvant varier entre 2 et 8.000 francs, dans le but de permettre à ses familles de se constituer le premier apport exigé par les sociétés de Crédit immobilier.

D'autre part, dans un but de collaboration confiante et effective, elle a décidé d'instituer une Commission spéciale d'études et perfectionnement dans laquelle seront représentées les familles allocataires.

GRANDS PRIX AUX FAMILLES

A l'occasion de cette assemblée générale, elle a procédé à la distribution solennelle de ses grands prix de la natalité et de la famille la plus méritante, dont nous sommes heureux de présenter ici les lauréats :

1er grand prix de 5.000 francs de la famille la plus méritante : Famille Brebion Louis, de BOULOGE-SUR-MER, avec 13 enfants, dont deux jumeaux.

1er grand prix de 5.000 francs de la natalité : (Les lauréats doivent être âgés de moins de 35 ans). Famille Engelaere Gustave, d'HAZEBROUCK, avec 10 enfants.

2e prix de 1.000 francs de la famille la plus méritante: Famille Vannoye Maurice, de DUNKERQUE, avec 12 enfants.

2e prix de 1.000 francs de la natalité : Famille Dangulen Georges, de LOMME-LEZ-LILLE, avec 7 enfants.

Prix de 2.000 francs réservé à un petit patron : Famille Delcroix, de BRUILLE-SAINT-AMAND, avec 8 enfants.

LA MORTALITÉ INFANTILE VAINCUE

Ainsi s'affirme chaque année davantage une œuvre éminemment sociale à laquelle il ne manque plus que la consécration légale d'ailleurs prochaine. Deux chiffres témoignent de leur action hautement bienfaisante : alors que la mortalité infantile dépasse encore pour la ville de Lille 109 0/00 (elle est de 90 0/00 environ pour la France), pour l'ensemble de la population ouvrière administrée par la Caisse de compensation du bâtiment et des travaux publics du Nord de la France qui groupe 150.000 âmes, elle est inférieure à 45 0/00.

C'est dire l'importance primordiale des caisses de compensation du double point de vue de la natalité qu'elles contribuent à accroître, et de la mortalité qu'elles ont pour effet de diminuer.

Nombreux sont ceux qui sont tenu, à l'issue de l'assemblée générale à se rendre au cimetière de l'Est pour participer à la pieuse manifestation du souvenir à la mémoire de M. Rouzé.

UN ENFANT TUÉ PAR UN CAMION A OISY-LE-VERGER

Un camion automobile conduit par M. Jean Claudel, 28 ans, au service de M. Etévé, entrepreneur 305, route d'Albert, à Amiens, a renversé le jeune Roger Vaillant, 7 ans, d'Oisy-le-Verger, qui fut tué sur le coup.

La gendarmerie de Marquion s'est rendue sur les lieux et a prévenu le Procureur de la République à Arras.

UN CHEMINOT A VOLÉ DEUX MILLIONS

L'enquête ouverte à la suite du vol de 2 millions à la gare de Castelnaudary (Aude), a abouti à l'arrestation du cheminot nommé Pierre Campagne, qui a fait des aveux. Campagne a été transféré à Carcassonne et écroué.

UN AVEUGLE DE GUERRE A GAGNÉ UN PRIX DE 5.000 FR

M. Gabriel Paradis, aveugle de guerre français, demeurant à Larche (Corrèze), membre de l'« Union Nationale des Aveugles de Guerre », vient de gagner le prix de 5.000 francs français offert par la Fédération interalliée des anciens combattants (Fidac) et la Revue Fidac, l'année dernière, pour le meilleur ouvrage répondant à la question « Comment assurer la paix mondiale ? »

LE PARLEMENT reprendra ses travaux mardi prochain

Les Chambres rentrent mardi prochain et, le mercredi de la semaine suivante, elles se réuniront en congrès à Versailles, pour élire le président de la République.

AU PALAIS-BOURBON

M. Aristide Briand va se trouver tout d'abord sur le devant de la scène. Il va être, en effet, appelé très vraisemblablement à s'expliquer devant la Chambre sur les plus graves problèmes de politique extérieure et en particulier sur celui de l'Anschluss. Des interpellations sur ces divers sujets étaient en instance avant le départ en vacances. C'étaient celles de M. Margaine, radical-socialiste, visant la politique extérieure du gouvernement à l'égard de l'Allemagne ; de M. Ybarnegaray, de l'Union républicaine démocratique, sur la politique navale du gouvernement et l'union douanière franco-allemande; de M. de Monzie, socialiste français, et de M. Bergery, radical-socialiste, sur la dette russe; et leurs auteurs espéraient bien que la Chambre ne partirait pas sans qu'elles fussent discutées. Or, il n'en fut rien et ce débat, qui s'annonçait comme devant être long, fut écarté, à la dernière minute. Aussi bien, paraît-il certain que la Chambre voudra qu'il s'engage, dès la rentrée, avant toutes autres affaires; et, par ailleurs, on prête à M. Aristide Briand l'intention de le provoquer lui-même.

La besogne ne manquera pas. Il est, à l'heure actuelle, en effet, plus de 250 rapports sur des projets ou propositions de loi qui sont tout prêts à être discutés — et dont il plupart, il est vrai, peuvent être votés sans débat.

On peut citer, par ailleurs, comme étant susceptibles de retenir le plus immédiatement l'attention de la Chambre, les textes relatifs à l'outillage national, à la propriété commerciale, aux impositions départementales et communales en Alsace-Lorraine ; au régime fiscal des valeurs mobilières, à la protection de l'agriculture, à la fréquentation scolaire, etc...

La Chambre s'occupera, en outre, dans ses commissions, de la mise au point des projets de réorganisation de l'aéronautique, du ministère de l'Air et des services aéropostaux sur l'Amérique du Sud.

Le statut de la radiodiffusion, la révision des pensions de retraite des fonctionnaires sont d'autres questions qui solliciteront également l'attention de ses commissions compétentes.

Enfin, la question de la réforme électorale se posera de même devant la commission du suffrage universel.

Enfin, la Chambre va se trouver en présence d'un nombre respectable d'interpellations, dont beaucoup furent, d'ailleurs, déposées avant les vacances. Notons, parmi les principales, celles de M. Bastide, sur les événements d'Espagne; de M. Bedouce, sur la réorganisation de l'Office de l'Azote; de M. de Lyons, de Feuchin, sur le champ de tir de la baie de la Somme; de M. Mistler, sur le refus d'attribution de la carte du combattant à certaines catégories de territoriaux, etc...

AU SÉNAT

Au Palais du Luxembourg viendra la discussion des quatre projets portés à l'ordre du jour de cette séance et qui concernent la commune de Grosbois-en-Montagne, le Crédit agricole à long terme pour l'exécution des travaux de reboisement, le droit pour les domestiques d'être jurés et l'augmentation du nombre des médailles militaires sans traitement, destinées aux réserves de l'armée de mer.

On avait pensé faire venir incessamment le débat sur le projet concernant les actions à vote plural, qui est actuellement en état d'être discuté, mais en raison d'amendements importants, il est probable qu'un rapport supplémentaire sera déposé, si bien qu'il est difficile de prévoir un débat sur ce sujet avant la fin du mois de mai.

Rappelons enfin que, pour le dimanche 3 mai, il n'y a pas moins de trois élections sénatoriales. Ce sont celles des départements de l'Orne, de la Savoie et du Rhône, en remplacement de MM. Paul Fleury, Machet et Lacroix.

Il est probable que les trois sénateurs qui seront élus verraient leurs pouvoirs validés sans retard, en raison de l'élection présidentielle du 13 mai, à Versailles.

UN CANTONNIER EST BROYÉ PAR UN TRAIN DE MARCHANDISES A SAINT-SAULVE

Samedi soir, M. Félix Porc, 26 ans, cantonnier à la Compagnie du Nord, demeurant à St-Saulve regagnait son domicile sa journée terminée. Il avait pris, à 18 h. 5, en gare de Valenciennes, le train de marchandises 8051 allant vers Quiévrain. Arrivé au passage à niveau de Saint-Saulve, Porc voulut descendre du convoi en marche, mais il manqua son élan et roula sous les roues des wagons qui lui écrasèrent la jambe droite à hauteur de la hanche. Le malheureux fut tué sur le coup.

LE TOUR DE FRANCE des autos, motos et avions de tourisme

L'exposition des véhicules de la grande randonnée, organisée avec le concours de notre journal, a obtenu un très gros succès

Ainsi qu'il était à prévoir, l'exposition des autos, motos et avions de tourisme a remporté auprès des Nîmois un succès considérable.

Il faut dire, d'ailleurs, que l'étape qui précéda cette journée de repos obtint également un très gros succès auprès de la population des localités traversées.

Bref, à Nîmes, on n'a pas boudé aux « Tours de France » et le parc fermé, installé place des Arènes, reçut un nombre important de visiteurs.

Dans les divers clans des concurrents on a continué les « parlottes » sur le fameux incident qui se produisit au cours de l'étape Bordeaux-Toulouse.

Ceux qui se trompèrent de route, qui en supportèrent les conséquences par des pénalisations leur enlevant tout espoir de figurer aux places d'honneur, n'ont pas encore digéré la « pilule »... amère résultant de leur propre erreur.

Néanmoins, les intéressés font contre mauvaise fortune bon cœur et tiennent, quand même, à prouver qu'ils sont à hauteur d'une tâche extrêmement rude, peut-être, mais, malgré tout, à leur portée.

Pour faire passer ce « mauvais goût » il n'y a rien de tel que des réceptions où l'amitié prend le dessus ; c'est ce qui se produisit encore hier, à Nîmes, où les organisations sportives de la ville s'évertuèrent à être agréables à leurs hôtes de vingt-quatre heures, et, il faut bien le dire, ils y réussirent pleinement.

Aujourd'hui a lieu la sixième étape, qui va de Nîmes à Marseille, en passant par Avignon et Aix.

LES ETAPES A VENIR (AUTOS-MOTOS)

Lundi 4 mai (7e étape). — Nice (départ), Grenoble C.H. 1/2 E., Lyon C. H.E., au total environ 455 kil.

Mardi 5 mai. — Exposition à Lyon.

Mercredi 6 mai (8e étape). — Lyon (départ), Belfort, par Beaume-les-Dames C.H. 1/2 E., Strasbourg C.H.E., au total environ 495 kil.

Jeudi 7 mai.— Exposition à Strasbourg.

Vendredi 8 mai (9e étape). — Strasbourg (départ), Charleville-Mézières C. H., 1/2 E. Lille C.H.E., au total environ 515 kilomètres.

Samedi 10 mai. — Exposition à Lille.

Dimanche 10 mai (10e étape). — Lille (départ de nuit), Autodrome par Montlhéry C.H.E., au total environ 345 kil. L'heure sur le grand circuit routier. Epreuve encadrée Montlhéry-Buc (déjeuner), porte Maillot.

UNE FILLETTE DE 9 ANS TUÉE PAR UNE AUTO A AMIENS

Hier matin, vers 9 heures, alors qu'elle traversait la rue Saint-Leu, à Amiens, venant de faire une commission pour une voisine, la jeune Juliette Gaffe, 9 ans, dont les parents habitent 37 rue des Parcheminiers, à Amiens, a été heurtée et renversée par une automobile conduite par M. Gaston Sauval, 39 ans), marchand de bois à La Neuville-les-Amiens. La pauvrette, conduite aussitôt à l'Hôtel-Dieu, y est morte vers 10 h. 30, des suites d'une fracture du crâne. Elle était l'aînée de cinq enfants ; sa mère gravement malade, n'a pas encore été prévenue du terrible malheur qui la frappe.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 3 mai 1931

Soleil : Lever à 4 h. 31 ; coucher à 19 h. 05. Lune : Lever à 21 h. 28 ; coucher à 4 h. 42. Aujourd'hui : Inv. Sainte-Croix. — Demain : sainte Monique.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 2 mai 1931, à 18 heures. Baromètre, 751 m/m 5 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 5 m/m 3. — Thermomètre : fronde, 15° ; minima, 7°3 ; maxima, 15°8. Etat hygrométrique : 89. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 1 m/m 5. — Direction du vent : Nord ; force : faible. — Direction des nuages : pas d'observation; état du ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : doux, brumeux.

DEUIL. — Nous apprenons, avec regret, la mort survenue hier, en son domicile, 4, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille, de M. le Docteur Léon PETIT. Né à Lys-lez-Lannoy, le docteur Léon Petit était âgé de 48 ans. Lauréat de la Faculté de Lille, il exerça d'abord à Hellemmes, au milieu d'une population ouvrière dont il était particulièrement aimé et apprécié. Mobilisé au début de la guerre, il fit courageusement son devoir comme médecin de bataillon et il obtint la Croix de guerre avec plusieurs citations. Après l'armistice, il s'installa à Lille, où il rendit de grands services.

Le docteur Léon Petit était membre de la Société de Médecine de Paris, officier de l'Instruction publique et délégué cantonal. Ses funérailles auront lieu mardi prochain, à 10 h., en l'Eglise St-Etienne, à Lille. Réunion à la maison mortuaire, 4, rue de la Chambre-des-Comptes, à 9 h. 45.

OFFICE NATIONAL MÉTÉOROLOGIQUE. — Région Nord. — Temps médiocre, ciel couvert, brumeux avec pluie ou bruine intermittente, devenant très lentement très nuageux avec quelques éclaircies et averses orageuses ou orages. Vent de nord-est à nord, 3 à 6 mètres. Température en baisse. Le minimum de température sera en baisse de 3° sur celui de la nuit précédente.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
Consultez le GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT Tramways de Lille, Paris-Lille

FEUILLETON DU 3 MAI 1931. — N. 9.

LA FIANCÉE VEUVE

par Henri GAYAR

LIVRE DEUXIEME

LA VEUVE

— Vous voulez parler du « Mineur », mon oncle ?

— Justement. Tu connais ce journal ?

— Le voici, fit Jacques en étalant sur la balustrade une feuille grossièrement imprimée.

En première page, une caricature représentait un homme debout sur une pyramide de cadavres, avec cette légende : Notre futur directeur : Robert Fresnel.

Le docteur jetait des regards inquiets de gauche à droite.

— Cache cela ! dit-il... Je ne tiens pas à me brouiller avec Robert. Ce qui me surprend, c'est que toi, un galant homme, tu lises cette infamie, que tu l'achètes.

— Je ne l'achète pas. On me fait le service.

— Le service ! s'écria le docteur ahuri. Le service du fond de l'Asie !...

« Je comprends maintenant ton retour à l'improviste, tes projets... Si c'est de là, de cette feuille abjecte que tu tires tes renseignements, si c'est avec cette feuille abjecte que tu tires tes renseignements, si c'est avec cette arme que tu prétends entrer en lutte avec la Compagnie...

« Mais, petit malheureux, tu seras balayé, brisé !... c'est la lutte du pot de terre...

« Sans compter que tu vas me compromettre horriblement !

— Point du tout, puisqu'on ignorera qui je suis.

« En outre, en temps que Stephenson, je compte passer inaperçu le plus possible.

« Mon enquête a besoin, pour donner des résultats, d'être conduite sans bruit, dans l'ombre.

— Ainsi, maugréa le docteur, tu persistes dans ton projet ?

— Certainement... Ce n'est pas pour rien que je suis venu de si loin !...

« Et d'abord une question : sait-on quel est ce J.-B. Sophus qui signe dans « le Mineur » ces articles virulents contre Robert ?

— Non. Cet homme se cache. Bien que, semble-t-il, ce soit lui le véritable directeur, il n'est connu de personne, à peine de son gérant, un sieur Matignon... Encore celui-ci prétend qu'il n'a jamais vu le véritable visage de son directeur !

« Les deux complices, les deux bandits ont des rendez-vous clandestins, la nuit, du côté du « Grand Treu ».

— Voilà qui est de plus en plus bizarre !

« Pourquoi cette tactique ?... Cet homme en sait long, certainement... Ah ! je donnerais cher pour le rencontrer !...

« Il me semble que chacun de nous détient une partie de la vérité, du mystère.

— Il n'y a pas de mystère, répondit le docteur ; simplement, comme je te l'expliquais, une campagne menée par un maître chanteur aux gages de quelque financier véreux.

« Ces gens-là n'ont pas l'habitude de se découvrir.

— Non, il y a autre chose. Plus j'y pense, plus je suis convaincu qu'il y a autre chose...

Jacques avait prononcé ces mots d'une voix lente, réfléchie. Puis il se tut, absorbé par ses pensées.

Deux minutes passèrent. Assez perplexe, le docteur regardait son neveu.

— Eh bien, master Stephenson, finit-il par dire, à quoi pensez-vous ? Toujours à ce Sophus ?

— Oui, mon oncle.

— Ainsi, tu persistes ?...

— Plus que jamais. Vous venez justement de m'ouvrir un horizon.

L'oncle haussa les épaules, s'accouda à la balustrade, et demeura ainsi, contemplant le paysage.

— J'espère que tu t'y reconnais, reprenait-il, bientôt. Ce feu-là, c'est le puits Javert, le « Maupuits » de son ancien nom...

« Plus à droite, c'est la « Grand'-Fosse »... Le grand'tombe, comme disent les mineurs depuis la catastrophe !

Intéressé, Jacques avait relevé la tête

— La « Grand'Fosse », murmura-t-il, le « Maupuits » !

Quels noms sinistres !... Quant au paysage, je le reconnais, oui ; mais jamais il ne m'était apparu aussi lugubre !...

« On dirait un cimetière !...

— Hé ! s'écria le docteur, enchanté de voir la conversation prendre une autre tournure, c'est que c'est un cimetière en effet cette plaine de Lancry, et de tous le plus tragique !...

« Un cimetière où des centaines d'hommes ont été ensevelis tout vifs, où ils ont agonisé lentement... Quand on pense que, là-dessous, des mineurs ont erré pendant trois semaines, mourant de faim, disputant aux vers du tombeau des morceaux de cheval corrompu !

« Ceux qui, comme moi, ont vu de ces spectres blafards, un de ces « rescapés » sortir de la tombe, en ont gardé la hantise, le cauchemar !

« Le dernier, un malheureux qui expira en voyant la lumière, prétendait qu'il y en avait d'autres là-bas...

« C'est impossible, évidemment... après plusieurs semaines !...

« Mais encore ; est-ce que l'hypothèse seule ne fait pas dresser les cheveux ?...

« Dire qu'en ce moment peut-être, tandis que nous causons, tandis que messieurs les ingénieurs festoient joyeusement... dire qu'à cette minute peut-être, au fond de la mine, à quelque mille pieds sous terre, un maudit, un damné erre là-bas dans la nuit sépulcrale.

« Je crois le voir... hâve, échevelé, famélique... dévorant ses poings... se cognant la tête contre les blocs de houille !

« Il hurle ! il nous appelle !... Et ce malheureux que nous n'entendons pas nous le connaissons peut-être... Nous lui avons serré la main.

« C'est un camarade, un ami...

— Oh ! non ! murmura Jacques en frissonnant ; pas cela ! Ne dites pas cela !... Si vous saviez quel rêve affreux j'ai fait ! Si je vous disais...

Jacques Mirande s'arrêta net.

Juste derrière eux, une fenêtre venait de s'ouvrir sans bruit et l'un des soupeurs apparut dans l'embrasure...

CHAPITRE II

ROBERT LE FORT

...C'était un jeune homme de haute taille et de fière mine avec son profil léonin, ses noirs cheveux relevés en brosse, ses traits réguliers empreints d'une mâle énergie.

Le second examen était moins favorable : les lèvres épaisses et rouges, les yeux trop brillants, le menton volontaire disaient les passions ardentes.

Il y avait en ce moment, dans sa physionomie, quelque chose d'inquiet et d'inquiétant à la fois.

L'inconnu se pencha sur l'appuie-main, sonda la nuit, comme s'il devinait les deux hommes rencognés dans l'ombre.

Un instant, son œil brilla, ses narines battirent comme celles d'un fauve éventant l'affût.

Puis, il referma la fenêtre brusquement.

Jacques s'était penché à l'oreille de son oncle.

— C'est lui, n'est-ce pas ? C'est Robert Fresnel ?

— Lui-même.

— Je l'avais deviné, senti... s'écria Jacques. Il ne ressemble pas du tout à son portrait du « Mineur » et cependant je l'aurais reconnu entre mille.

— A quoi ?

— A mille choses, à mille détails de physionomie.

« C'est tout à fait l'homme que j'attendais, celui qui correspond au signalement, au portrait... moral que je m'étais fait de lui, d'après les lettres de Gilette. Il a le physique de l'emploi, comme on dit au théâtre.

« Cet homme est un de ces « struggle for lifers » qui ne reculent devant rien... un « condottière », et c'est la réputation qu'il a laissée au Tonkin.

« Car il a servi là-bas dans l'armée coloniale. Il paraît même que c'était un soldat superbe, d'une audace folle.

« Robert-le-Fort, ainsi l'avaient surnommé les vieux « trois brisques » de la Légion. Et ils s'y connaissent...

« Seulement, à la suite d'une aventure assez mal connue, mais qui rappelait un peu trop les capitaines Voulet et Chanoine, de néfaste mémoire, il dut démissionner.

« L'affaire fit un certain bruit ; mais le Tonkin est loin ! Aussi, je parierais que vous, comme le baron, qui avait le devoir, lui, de se renseigner, vous ignorez tout cela !

— Ma foi, oui... et tu m'étonnes ! Je ne te croyais pas si documenté.

— Je sais bien d'autres choses qui vous surprendront plus encore !... Par exemple, je pourrais vous répéter tout ce qui a été dit, écrit, imprimé sur... l'accident, pour parler comme vous, où Paul trouva la mort.

— Voilà qui est de plus en plus fort ! s'exclama le docteur... Tu débarques à peine... Tu as donc un correspondant, ici, un collaborateur ?

— Oui, et supérieurement renseigné !... Vous croyez que je bluffe ?... Non, mon oncle, le sujet est trop grave...

« Mais laissons cela : nous y reviendrons tout à l'heure.

« Maintenant que j'ai vu l'homme, Robert Fresnel, qui est bien celui que je prévoyais... maintenant je vais vous dire pourquoi je crois, je suis sûr que Paul est tombé victime non pas d'un accident, mais d'un crime !...

« Oh ! je n'ai que des preuves morales jusqu'ici ! Mais, pour nous qui savons certaines choses, ces preuves-là suffiraient au besoin.

« Quant à la preuve matérielle, je suis venu pour la chercher, et je la trouverai !

« Pour commencer, contentons-nous des premières, et voyons ce qui s'est passé le jour de « l'accident », comme vous dites.

— Je prétends, moi, que Paul a été assassiné... Il s'agit de l'établir.

— Cela me paraît difficile !

— C'est ce que nous allons voir...

« Afin de vous faire la partie belle, je me servirai d'un texte indiscutable, officiel, cette fameuse enquête que vous m'objecties tout à l'heure. Seulement, je me réserve le droit de commenter, de lire entre les lignes...

« Ceci posé, je commence... Je prends l'affaire au jour du crime, comme je dis, comme vous direz bientôt...

(A suivre).